

SOCIÉTÉ ST JEAN-BAPTISTE DE HULL

Jeudi, à la sortie de la grande messe, a eu lieu dans la salle du Conseil-de-ville, une grande assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Hull dans le but d'élire les officiers de cette société pour l'année courante...

M. le Dr Louis Duhamel, M.P.P., ex-président, avait convoqué cette assemblée et en fit l'ouverture.

M. D. C. Simon fut élu d'agr comme secrétaire temporaire.

Après quelques remarques de M. le président, le Révd Père Cauvin fut unanimement choisi comme président honoraire et le Révd Père Harnois comme chapelain de cette Société.

Sur proposition de M. le Dr Beaudin, M. Flavien Moffet fut choisi et élu président actif de cette société pour l'année courante.

L'élection des autres officiers a donné le résultat suivant: 1er vice-président, Dr E. S. Aubry.

2nd vice-président, Moïse Villemaire. Sec.-archiviste, Alfred Lane, jr. Secrétaire-correspondant, D. C. Simon.

Trésorier, Alfred Lane, sr. Commissaire-Ordon. en chef, L. N. Dorion.

Commissaires-Ordonnateurs adjoints, T. St Jean, Gédéon Lafond, Edmond Moquin et Joseph St Pierre.

M. le président ayant donné quelques explications au sujet de la Convention Nationale, les MM. dont les noms suivent ont été choisis unanimement pour représenter cette société à la Convention Nationale lors de la célébration à Ottawa, savoir:

Le révérend Père Harnois, Flavien Moffet, Dr L. Duhamel, Charles Leduc, D. C. Simon, Alfred Rochon, Nérée Tétreau et Dr Beaudin.

Les MM. faisant partie de la déléga-tion plus haut nommée, sont ensuite unanimement choisis pour former un comité ayant pour but de préparer une constitution et des règlements pour cette société, le susdit comité devant soumettre son rapport à la société à une prochaine assemblée.

Tous les officiers de la société font partie, de droit, du comité de régie et du comité pour préparer la constitution.

Vu l'heure avancée de l'après-midi l'assemblée s'ajourne à dimanche, le 24 mai courant.

ALFRED LANE, JR., Secrétaire-Archiviste.

FAITES-LE SAUTER!

Nous lisons sous ce titre dans un journal français:

La journée appartient à M. de Lesseps, autant que quelque chose en ce monde peut appartenir à quelqu'un. Empruntés donc le trait suivant à la chronique de M. J. Claretie:

L'inauguration du canal de Suez devait avoir lieu le lendemain..... pour célébrer cette fête du lendemain, le vice-roi donnait un bal.

M. de Lesseps dansait. Ou plutôt il ouvrait le bal par un quadrille où figuraient le vice-roi et l'Impératrice. Il rayonnait.....

Or, au moment où le quadrille commence, quelqu'un s'approche de lui, et, tout bas, à l'oreille: —Monsieur de Lesseps! monsieur de Lesseps!.....

L'homme était livide. —Qu'y a-t-il? —Une mauvaise, une épouvantable nouvelle!

—Quoi donc? —Le canal est obstrué! —Obstrué? —Oui..... par un navire ensablé! La musique jouait. Le quadrille appelait M. de Lesseps. Son visage ne bronchait pas, ni pâlit même point. Quand la figure du quadrille le rapproche de son émissaire, il laisse tomber, en souriant, comme s'il parlait de la pluie ou du beau temps, ces mots rapides:

—Le navire? —Eh bien? —Faites-le sauter! Et la danse continue.

Et personne n'a rien vu, rien entendu, rien deviné, ni l'Impératrice, ni le Vice-Roi, ni les ambassadeurs. Et, toujours souriant, pimpant, aimable, bien Français, M. de Lesseps danse!

On ne fut pas obligé de faire sauter le navire, qu'une manœuvre habile dégagea des sables avant le jour; mais dès la première seconde, avec sa rapidité d'exécution, M.

de Lesseps avait pris la résolution suprême, et il sacrifiait une fortune à la journée du lendemain. Saute, steamer!

MONTRES et BIJOUTERIES

A 50 pour 100 de rabais.

Rappelez-vous que la prudence est la mère de la sûreté, et que voir c'est croire. Chaque article est garanti tel que représente, sinon la vente est nulle et l'argent vous sera remis. Réparations de montres faites avec soin, à des prix modérés.

N'oubliez pas l'adresse H. NOREZ, 30, Rue Rideau, porte voisine du "London Chop House"

LE REPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, insouciant, sans espérances, qui souffrez, reprenez courage. Si vous supportez des douleurs indicibles et si vous redoutez même la mort, soyez sans inquiétude. Cette préparation presque miraculeuse connue aux États-Unis comme Kidney Wort a maintenant atteint le Canada et est souveraine pour la guérison de toutes les maladies des reins et de toutes les affections du oie. Essayez-la sans délai.

DIAMOND DYES

Partout on réclame à grands cris le Diamond Dyes, ce merveilleux remède qui fascine et subjuge le monde, éblouissant tous les yeux.

PETITE GAZETTE

Venez donc voir le nouveau livre de thé avec cadeaux qui j'offre vente à mes pratiques. Jamais chose pareille ne s'est vue dans Ottawa. Je donne une livre de bon thé et un article en cristal valant de 75cts à \$1 pour 50cts.

N. A. Savard, rue Dalhousie, Ottawa.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Piliules de Noix Longues de McGALE Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier, et H. F. MacCarty Ottawa.

Sirop des Enfants du Dr Godere—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

RIEL

Inutile de passer son temps à soigner aux troubles du Nord-Ouest, il faut penser aux affaires avant tout.

M. N. LAMARCHE

Importateur de Bijouteries, Montres et Argenteries vient de transporter ses marchandises au

No. 490, RUE SUSSEX.

Ses effets sont directement importés d'Angleterre, de Paris et des meilleures manufactures des États-Unis. Ses prix défient compétition. Aller faire visite et jugez-en vous-même.

490, Rue SUSSEX.

Ottawa, 17 avril 1885.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.

Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.

CHAMBRE VICTORIA. Vis-à-vis le bâtiment des postes. OTTAWA, ONT.

6, P.-Boite 68, 24 PAV 1883

POUR LES FETES

GRANDE REDUCTION DE PRIX

12 Photographiques (cabinet) et un magnifique Cadre (valant \$1:00) pour \$3.00.

2 PORTRAITS SUR ZINC, 25 Cents

L. BELLANGER.

No 460 RUE SUSSEX, OTTAWA.

P. S.—Réduction de 50 pour cent sur son assortiment de cadres.

A VENDRE

Un cottage confortable, avec lot, à très bon marché, situé à environ dix minutes de marche de l'église Ste Anne. S'adresser à

JAMES BENNETT, Janeville, 1m.

SERVANTE DEMANDEE

Une servante, ayant de bonnes recommandations, trouvera à s'engager, en s'adressant chez M. J. Coursolle, No. 337 rue Dalhousie.

MANUFACTURE

D'ouvrage en Fil de Fer

ROBERT ORR

346 RUE WELLINGTON OTTAWA

Ouvrages en fil de fer de toutes descriptions et de première classe. Grillages pour banques et bureaux: une spécialité. Grillages pour chassies, clôtures en fil de fer, lames à bouquets, papiers, tamis à charbon et à sable, cribles, pochettes, etc. etc., etc.

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS

PAR H. CORRIVEAU

Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc.

No. 253, Rue Wellington, OTTAWA.

22 avril 1885. 1m

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à tout moment. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement.

E. CHEVRIER, propriétaire

Ottawa, 18 déc. 1884. 1an

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapisserier, VIEND DE RECEVOIR

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES

de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

—AUSI—

TOILES POUR CHASSIS

DE TOUTE COULEUR.

M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

NOUVEAU MAGASIN

DE MODES

PARISIENNES

NO. 521, RUE SUSSEX

4ème porte de la rue York.

Mademoiselle A. McDONALD, ci-devant de la maison Becket & McDonald (New-York Millinery House), vient d'établir un nouveau magasin à l'adresse ci-dessus. Elle a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses amies que ses chambres d'échantillon sont ouvertes MERCREDI, le 15 courant. Ses marchandises, achetées des principales maisons commerciales, sont d'une qualité supérieure et variées. Ses achats ont été faits pour argent comptant, ce qui lui permet de vendre à des prix très modérés. Rien ne sera négligé pour satisfaire les pratiques et maintenir l'excellente réputation que cette demoiselle s'est acquise en si peu de temps pour le goût et le fini de ses ouvrages. Mademoiselle Valiquette, qui a toujours été la favorite de sa nombreuse clientèle, sera heureuse de la recevoir au No. 521 à l'avenir. Vous trouverez à ce magasin des chapeaux en pailles de toutes nuances et couleurs. Chapeaux à bon marché pour petites filles et garçons; un riche assortiment des garnitures, fleurs, plumes, aigrettes, ornements dentelles et rubans de toutes les couleurs, tissus pour robes, soies, satin, Tulle, etc., etc., etc.

FERRONNERIE

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez

McDOUGALL & CUZNER

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE,

Rue Sussex, et coin de la rue Duke,

Et à MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER 1a

31 Octobre 1885.

Toiles pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé au Canada

JACOB ERBATT.

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES,

38 RUE RIDEAU.

N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreux pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise

Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chassies: Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix. Verreries, Bijouteries, etc., de premier choix; Vaisselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU,

290 RUE DALHOUSIE,

21 Nov. '84

Pilules de Noix Longues Composées

De McGALE Recouvertes sucrées.

Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, étourdissements et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont obtenues par des procédés comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies très haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune des substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomaciques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que

VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSOIRES, BURETTES, ENCENSOIRS, CHANDELIERES,

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermeil, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 janvier 1885. 1a.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS, CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brissou, Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chartrouse, Kummel, Benedictine, Curacao, Morasko, Vermouth, Torino, Eau-de-Vie, Gin, etc. etc. et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiennes.

Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. McKAY,

Propriétaire.

Ottawa, 5 Déc. 1884 1an

FUMEZ

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. R. Lauron, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire,

No 56, 58 et 60 Rue Murray,

16 déc

LA PROTECTION SANS ÉGALÉ

ISAIE DAZE

Manufacturier

—(RT)—

Marchand de Chaussures

EN GROS ET EN DÉTAIL

COIN DES RUES

Dalhousie et de l'Eglise

OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreux pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la FABRICATION DES CHAUSSURES

M. I. Dazé désire attirer l'attention du public sur ce qui suit:

Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE

Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai.

Une SPECIALITE dans les Commandes

Les meilleurs matériaux sont employés. Satisfaction garantie. Prix très modérés.

UNE VISITE EST SOLICITEE

Les marchands de la scampagne feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

IZAIE DAZE,

Propriétaire.

16 mai 84

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour l'approvisionnement des Sauvages" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 25 MAI 1885, pour la livraison des approvisionnements des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pendant l'exercice faisant le 30 juin 1886. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, scelle, bouffis, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, les dates des livraisons, etc., en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des affaires des Sauvages à Regina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissionnaires peuvent être faits pour chaque catégorie d'effets (c. pour toute partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accepte pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Chaque soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautionnaires suffisantes par le département, pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas où le transport se ferait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retard des stations de chemins de fer à leur destination dans l'entrepôt du gouvernement au point de livraison.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

L. VANKOUGHNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages.

Ottawa, 19 mars 1885.

CONTRAT DES MALLS

Des soumissions cachetées, à adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le VENDREDI, 15 MAI 1885, pour le service des malle de St. Jaspés, entre le pont Billng et Ottawa en vertu d'un contrat pour 4 ans à commencer du 1er juillet prochain.

Le service devra se faire à pied ou autrement.

Les malle devront laisser Ottawa chaque jour [le dimanche excepté] à 10:15 a.m., et arriver au Pont Billng à 11:00 a.m. Elles devront laisser ce dernier endroit à 1:05 p.m. et arriver à Ottawa à 1:50 p.m.

Si la soumission de quelque résident du Pont Billng est acceptée, le point de départ pourra être changé en conséquence.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peuvent être consultés et des blancs de formules de soumissions peuvent être obtenus aux bureaux de poste du Pont Billng et d'Ottawa et à ce bureau.

T. P. FRENCH, Inspecteur des postes.

Bureau de l'Inspecteur des postes, Ottawa, 15 avril 1884.

MILICE

DES SOUMISSIONS cachetées, portées à l'angle gauche de l'enveloppe, la suscription "Soumission pour habillement, approvisionnement et nécessaires de la Milice et adressées à l'Honorable ministre de la Milice et de la Défense, seront reçues jusqu'à midi de lundi le 18 de mai 1885.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les détails requis, en s'adressant au département à Ottawa et aux magasins militaires ci-dessous, où l'on pourra aussi voir des échantillons scellés des articles voulus, savoir:—Aux bureaux des surintendants des magasins à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et Saint-Jean, N.B.

On ne recevra que les soumissions qui seront faites sur les formules fournies par le département.

La matière de tous les articles devra être de fabrication canadienne et de confection canadienne.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le dépôt tement ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. EUG. PANET, Sous-ministre de la Milice et de la Défense.